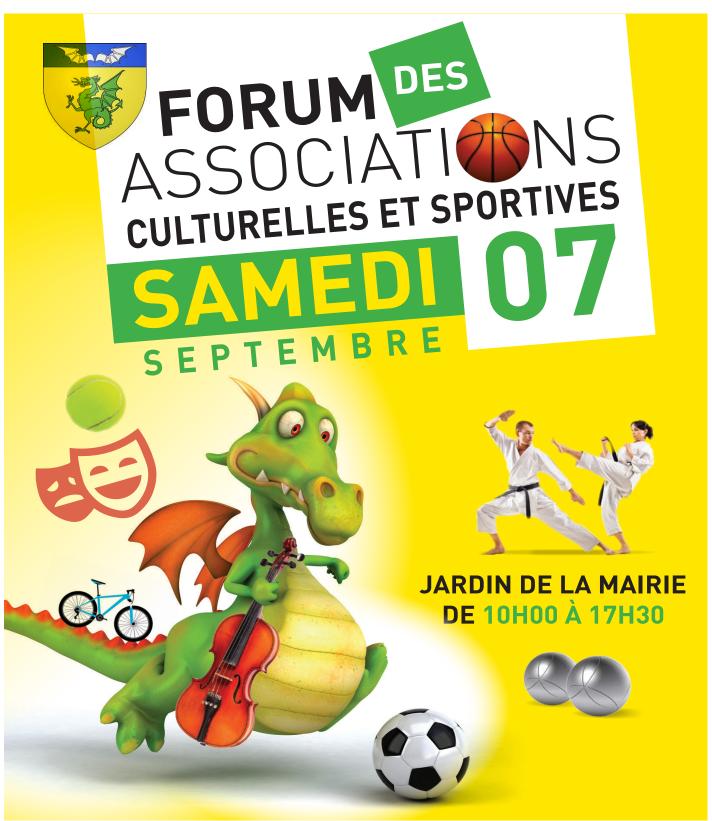


n°121 JUILLET - AOÛT SEPTEMBRE 2019

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS





AGENCE BRED
GRETZ ARMAINVILLIERS

SOYEZ LES BIENVENUS
ET PROFITEZ DE NOTRE OFFRE
EXCEPTIONNELLE!

CHANGEZ POUR LA BRED, ON S'OCCUPE DE TOUT.

Agence BRED Gretz Armainvilliers 46, rue de paris 01 64 84 51 44 (coût d'un appel local)



BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 176 070 192,80 euros 552091795 RCS Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795 Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 PARIS Cedex 12 - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608.



01 64 07 03 36



- TRANSACTION
- · GESTION
- · LOCATION

WWW.AGENCE-SANTACREU.COM



25, RUE DE PARIS À GRETZ - ARMAINVILLIERS Cartes Professionnelles T 758 et G 286. Garanties GALIAN





SOMMAIRE

4 - 5 | **ACTUALITÉS**

Les conseils municipaux Résultats Gretzois des éléctions européennes

6 - 7 | **EN BREF**

8 | INFOS PRATIQUES

9 | CADRE DE VIE

10 | C'EST LES VACANCES

12 - 15 | **RÉTROSPECTIVE**

16 - 17 | **ZOOM SPORTIF**

18 | ÉTAT CIVIL EXPRESSION POLITIQUE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia **Rédacteur en chef :** Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires **Photo de couverture :** Forum

des associations

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.

Conception & réalisation :



EMS - Études, méthodes & stratégies **Email :** ems38@orange.fr Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2019 Photos et droits réservés à la Mairie

Mes Chers Concitoyens,

n cette période estivale nombreux sont les travaux que nous réalisons sur nos écoles, nos bâtiments communaux, nos espaces verts et surtout sur la voirie et les trottoirs de la commune. Comme annoncé précédemment un vaste chantier de réalisation de trottoirs a débuté sur le quartier Bois Vignolles ainsi que dans la rue Adrien Ledoux. Des travaux de réfections de voirie sont prévus aussi sur divers secteurs de la commune.

Après des années de discussions et de mise en garde concernant la sécurité, la commune a obtenu que les sociétés HLM (Foyer de Seine et Marne et la Résidence Urbaine de France) propriétaires de la voirie de la rue des Druides fassent la réfection de la chaussée qui était endommagée. Les places de stationnement n'ont pas été refaites, mais le principal est là pour les locataires et les utilisateurs de cette voie de circulation. Nous allons engager, comme promis, dès la rentrée des discussions pour une rétrocession de la voirie de circulation, qui est devenue une voie de desserte utile à tous.

Les travaux d'électrification de la ligne Gretz – Troyes ont commencé, c'est un chantier important pour de nombreux voyageurs et pour l'aménagement du territoire de Seine et Marne. Pour notre ville il s'agit de la mise en place de poteaux supportant le fil caténaire, une meilleure signalisation ferroviaire, des réseaux de télécommunication et on l'espère un meilleur fonctionnement de l'ouverture et fermeture des passages à niveau. Un projet entamé depuis 2001 qui voit le jour avec une participation conséquente du Conseil Régional d'île de France et du Conseil Départemental de Seine et Marne.

Nous vous invitons le samedi 7 septembre, dans les jardins de la mairie au forum des associations culturelles et sportives de notre ville. Nos associations et leurs bénévoles seront là pour vous renseigner et si vous le souhaitez-vous inscrire dans le loisir de votre choix ou celui de votre enfant.

Après une année de labeur, je vous souhaite de profiter d'un bel été et de bonnes vacances.

Amicalement

Jean-Paul GARCIAMaire de Gretz-Armainvilliers

CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 AVRIL 2019

PRINCIPALES DÉCISIONS

Vote du compte de gestion de la commune – exercice 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a déclaré* que le compte de gestion de la commune, dressé par le receveur pour l'année 2018, n'appelait ni observation, ni réserve.

Vote du compte de gestion de l'assainissement – exercice 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a déclaré* que le compte de gestion de l'assainissement, dressé par le receveur pour l'année 2018, n'appelait ni observation, ni réserve.

Vote du compte administratif de la commune – exercice 2018

le Conseil municipal *a adopté*, par 21 voix pour et 3 abstentions le compte administratif 2018 de la commune qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 9 824 211,37 euros Recettes : 11 015 613,29 euros

Solde excédentaire n-1:1534396,20 euros Solde excédentaire:2725798,12 euros SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 709 879,05 euros Recettes : 3 229 618,85 euros Solde déficitaire n-1 : 1 165 448,74 euros Solde excédentaire : 354 291,06 euros

Vote du compte administratif de l'assainissement – exercice 2018

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal *a adopté*, par 21 voix pour et 3 abstentions - le compte administratif 2018 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 212 474,84 euros Recettes : 141 232,99 euros Solde excédentaire n-1 : 155 101,45 euros Solde excédentaire : 83 859,60 euros SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 67 718,38 euros Recettes : 141 205,70 euros

Solde excédentaire n-1: 970 804,72 euros Solde excédentaire: 1044 292,04 euros

Transactions immobilières - Bilan 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité, *a pris acte* du bilan 2018 des transactions immobilières qui ne fait état d'aucune acquisition ou cession.

Utilisation du fonds de solidarité de la région Île de France – année 2017

Le Conseil municipal, par 23 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre *a pris acte* de l'utilisation de la dotation 2018 du « Fonds de solidarité de la région Île-de-France » d'un montant de 409 852 euros.

Affectation des résultats 2018 – Commune

Le conseil municipal, par 23 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre *a décidé* de l'affectation du résultat du compte administratif de la commune 2018 comme suit :

- Affectation en report de fonctionnement sur budget 2019 : 2 725 798,12 euros
- Affectation en report d'investissement sur budget 2019 : 354 291,06 euros

Affectation des résultats 2018 – Assainissement

Le Conseil municipal, par 23 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre *a décidé* de l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement 2018 comme suit :

- Affectation en report de fonctionnement sur budget 2019 : 83 859,60 euros
- Affectation en report d'investissement sur budget 2019 : 1 044 292,04 euros

Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de 2019

Le Conseil municipal, par 23 voix pour et 4 abstentions , *a décidé* de reconduire pour 2019, les taux communaux d'imposition 2018. Les taux s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 20,13 %
Taxe sur le foncier bâti : 18,63 %
Taxe sur le foncier non bâti : 40 %.

Vote du budget primitif 2019 de la commune

Le conseil municipal *a adopté*, par 23 voix pour et 4 voix contre , le budget primitif 2019 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :

Fonctionnement : 13 707 251,34 eurosInvestissement : 6 949 391,45 euros

Vote du budget primitif 2019 de l'assainissement

Le conseil municipal, par 23 voix pour et 4 voix contre, *a adopté* le budget primitif 2019 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :

•Fonctionnement : 247 367,70 euros • Investissement : 1 209 421,74 euros

Subventions annuelles de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2019

Le Conseil municipal *a fixé*, les montants 2019 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations

Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2019 à l'association Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle

Messieurs Gérard Vacher et Claude Mongin ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 6 abstentions, a approuvé l'attribution, pour l'année 2019, d'une subvention de fonctionnement de 25 600 euros à l'association Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) ainsi que la signature d'une convention triennale d'objectifs entre la commune et l'association.

Bons sportifs et culturels - Année scolaire 2019/2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé, d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2020 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour le règlement des adhésions et/ ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière ou Fontenay-Trésigny ; le règlement de l'adhésion à l'association VSOP (section escrime), à l'association sportive du collège Hutinel ; pour participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny ou au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous réserve de la reconduction de l'accord conclu avec certains centres équestres des environs. Le Conseil municipal a ensuite fixé, à l'unanimité, à respectivement 30 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2019/2020.

Bons pour l'achat de fournitures scolaires – Année 2019/2020

Le Conseil municipal *a décidé*, à l'unanimité, d'accorder aux enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6° et la 3° ainsi que les LEP section CAP, un bon de fournitures scolaires utilisable auprès des commerçants de la commune et de l'association du collège Hutinel et a fixé à 37 euros la valeur de ce bon pour l'année scolaire 2019/2020.

Titre de transport Imagine'R – Participation de la commune pour l'année scolaire 2019/2020

Le Conseil municipal *a décidé*, par 26 voix pour et 1 abstention, pour l'année scolaire 2019/2020, de participer financièrement à l'acquisition de la carte « Imagine'R » pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2019, domiciliés dans la commune, pouvant bénéficier de ce titre de transport et qui en feront la demande. *A fixé*, à l'unanimité, comme suit le montant de la participation communale à l'acquisition de la carte Imagine'R, pour l'année scolaire 2019/2020 :

• Collégiens : 55 euros

• Lycéens et étudiants : 200 euros

Classe de découverte école élémentaire Georges Travers : année scolaire 2018 / 2019

Le Conseil municipal *a décidé*, à l'unanimité, de programmer pour l'année scolaire 2018/2019, un séjour en classe de découverte en Auvergne sur le thème de la découverte des volcans, du 24 au 29 juin, au bénéfice de 3 classes de CM1 et CM2 de

l'école élémentaire Georges Travers, soit 69 écoliers à ce jour ; a décidé compte tenu des difficultés à recouvrer le montant des frais médicaux auprès des familles, de demander un chèque de caution de 50 (cinquante) euros par enfant, afin de couvrir les éventuelles dépenses et a fixé comme suit la participation des familles pour ce séjour :

Classes de découverte école élémentaire Georges Travers : demande de subvention Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 810 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Georges Travers dans le cadre de l'organisation d'un séjour pédagogique au bénéfice de 3 classes de l'établissement.

École élémentaire Victor Hugo : demande de subvention exceptionnelle Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Victor Hugo afin de soutenir l'organisation d'ateliers autour de la découverte de l'art cinématographique à destination des écoliers des classes de CE2.

Opposition au transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la communauté de communes Les portes briardes, entre villes et forêts.

Le Conseil municipal *a décidé*, par 26 voix pour et 1 voix contre, de s'opposer au transfert obligatoire au 1^{er} janvier 2020 des compétences « eau » et « assainissement » à la communauté de communes Les portes briardes, entre villes et forêts.

Personnel communal

Création de deux postes d'adjoint technique : Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé la création de deux postes d'adjoint technique à temps complet (catégorie C - cadre d'emploi des adjoints techniques- filière technique). Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe : Le Conseil municipal, par 20 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre), a décidé la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^e classe à temps complet (catégorie C cadre d'emploi des adjoints du patrimoine, filière culturelle). Création d'un emploi non permanent : Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé la création d'un emploi non permanent à temps complet d'adjoint administratif (catégorie C – cadre d'emploi des adjoints administratifs - filière administrative). Régime indemnitaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux : Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le régime indemnitaire applicable au cadre d'emploi des techniciens composé de la prime de service et de rendement et de la prime spécifique de service.

RÉSULTATS GRETZOIS DES ELECTIONS EUROPEENNES 26 MAI 2019

Département		Circonscription	Canton	Commune				
77		9	16	215				
Bureau n°		1	2	3	4	5	6	Général
Inscrits		733	861	661	783	1023	979	5040
Votants		325	403	185	425	499	479	2316
Émargements		325	403	185	425	499	479	2316
Blancs		8	7	1	13	10	11	50
Nuls		2	6	3	5	9	10	35
Exprimés		315	390	181	407	480	458	2231
Liste n°1	Mme AUBRY Manon	30	23	30	23	17	18	141
Liste n°2	M. DE PREVOISIN Robert	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°3	M. CAMUS Renaud	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°4	Mme MARIE Florie	0	0	0	1	3	0	4
Liste n°5	Mme LOISEAU Nathalie	64	69	18	86	98	85	420
Liste n°6	M. TRAORÉ Hamada	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°7	M. PHILIPPOT Florian	5	2	7	1	1	1	17
Liste n°8	M. ALEXANDRE Audric	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°9	M. BOURG Dominique	7	8	5	13	5	11	49
Liste n°10	M. VAUCUN Vincent	0	0	0	2	0	0	2
Liste n°11	M. LAGARDE Jean-Christophe	14	9	1	6	8	12	50
Liste n°12	M. GLUCKSMANN Raphaël	10	21	14	20	22	30	117
Liste n°13	M. GERNIGON Yves	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°14	M. HELGEN Gilles	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°15	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	14	13	0	21	24	22	94
Liste n°16	Mme CAILLAUD Sophie	0	0	0	0	1	0	1
Liste n°17	Mme DELFEL Thérèse	0	0	0	0	1	0	1
Liste n°18	Mme ARTHAUD Nathalie	1	2	1	6	3	1	14
Liste n°19	M. BROSSAT Ian	9	7	6	15	11	15	63
Liste n°20	M. ASSELINEAU François	7	7	6	7	5	8	40
Liste n°21	M. HAMON Benoît	14	7	13	16	23	17	90
Liste n°22	Mme TOMASINI Nathalie	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°23	M. BARDELLA Jordan	61	118	41	90	135	119	564
Liste n°24	Mme CORBET Cathy Denise Ginette	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°25	M. SANCHEZ Antonio	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°26	M. DIEUMEGARD Pierre	1	0	1	2	0	1	5
Liste n°27	M. CHALENÇON Christophe	0	0	0	0	0	0	0
Liste n°28	M. LALANNE Francis	2	2	3	6	2	3	18
Liste n°29	M. BELLAMY François-Xavier	22	29	8	14	40	40	153
Liste n°30	M. JADOT Yannick	42	55	16	54	60	60	287
Liste n°31	Mme THOUY Hélène	11	16	10	21	18	14	90
Liste n°32	M. BIDOU Olivier	1	1	1	2	3	1	9
Liste n°33	M. PERSON Christian Luc	0	1	0	1	0	0	2
Liste n°34	M. AZERGUI Nagib	0	0	0	0	0	0	0
		315	390	181	407	480	458	2231

ACCUEIL JEUNESSE ANDRE DAUDE



Jeune collégien, dès que tu auras soufflé tes 11 bougies, tu auras la possibilité de t'inscrire à l'accueil jeunesse. Ainsi tu pourras y venir afin d'y travailler ou t'amuser.

L'équipe d'animation t'accueillera dès le lundi 2 septembre, tous les soirs à partir de 16h jusqu'à 19h30 et les mercredis après-midi ainsi que certains samedis.

Tu pourras jouer au billard, au babyfoot, au tennis de table, faire des jeux de société, des activités et jeux sportifs des activités manuelles Des tournois de jeux vidéo sur PS4 et Nintendo switch seront également organisés. Des nocturnes

À bientôt

seront proposées une

fois par mois le vendredi soir jusqu'à 22h avec au programme grand jeu, tournoi de jeux vidéo ou de jeux de société, jeux sportifs....

Alors n'attends plus.Une fois ton anniversaire passé, demande à tes parents de t'inscrire auprès du service enfance. Une fois cette étape franchie, tu pourras venir quand tu voudras!!!



AÉRONAUTIQUE



l'initiative du chef d'Etat - major Ade l'armée de l'air, un brevet d'initiation aéronautique a été créé en 2019 en faveur des lycéens et s'agissant de la Seine et Marne une cérémonie solennelle de remise des brevets de cette première promotion a été organisée au musée de l'aéronautique de la société Safran le samedi 29 juin. A cette occasion les organisateurs ont souhaité inviter le maire de Gretz-Armainvilliers, ville berceau de l'aéronautique depuis le décollage du premier avion, baptisé EOLE, le 9 octobre 1890, pour remettre aux trois premiers lauréats la médaille Clément ADER. Mr le Maire est eprésenté par Christian Bourdeille, cette cérémonie pleine d'enthousiasme, a permis de mettre en valeur toute l'importance de cette page d'histoire de la conquête du ciel.

ÇA JAZZE AUX PORTES BRIARDES

e 24 mai à la salle Rothschild s'est tenue l'étape gretzoise d'un nouvel évènement organisé et pris en charge par la communauté de communes des

Portes briardes. En effet du 18 mai au 28 juin 2019, c'était la première édition du festival de musique « Ça Jazze aux Portes Briardes » avec des évènements sur chacune des communes du territoire : Ozoir-la-Ferrière, Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie, Lésigny et Férolles-Attilly.

Pour Gretz, nous avons pu bénéficier des prestations de :

FA Musique, originaire de Férolles-Attilly, et issu de l'association Music Pour Tous, est composé d'une vingtaine de musiciens amateurs dirigés par Alain Guillard.

L'AJ Big Band est un orchestre monté à Collégien il y a une trentaine d'années. De nombreux musiciens de jazz reconnus y ont fait leurs débuts



ET SI VOUS DEVENIEZ FAMILLE D'ACCUEIL D'UN FUTUR CHIEN GUIDE?



es Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France, située à Coubert (77170) sont à la recherche de familles bénévoles pour accueillir un chiot et participer ainsi à l'éducation d'un futur chien guide d'aveugle.

Devenir chien guide d'aveugle : une formation rigoureuse

formation des chiens guides d'aveugles est exigeante et rigoureuse et se décompose en deux périodes bien spécifiques. Le chiot est placé la première année au sein d'une famille d'accueil, chargée de lui apprendre les bases de l'éducation mais aussi de le sociabiliser. La famille joue un rôle primordial dans le processus de formation du chien guide d'aveugle. Elle lui permet bien entendu de grandir et de s'épanouir dans une atmosphère familiale en partageant des moments de tendresse mais la famille d'accueil va surtout lui apprendre les bases de l'éducation. Habillé d'un petit gilet bleu « Elève chien guide », le chiot découvre peu à peu les lieux où il devra plus tard quider les pas de son futur maitre non ou malvoyant. Pour aider les familles d'accueil, les Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France organisent mensuellement des cours individuels et collectifs. Des moments de partage durant lesquels familles et éducateurs peuvent notamment échanger sur les problèmes rencontrés dans l'éducation du chiot.

À l'âge d'un an, le chien débute sa formation au guidage dispensée par un éducateur diplômé. Son éducation porte sur l'obéissance, la marche en avant, l'évitement des obstacles, les traversées de rues... mais aussi emprunter les transports en commun. Après 6 à 9 mois de formation, le chien sera prêt à être remis gratuitement à une personne déficiente visuelle.

Les indispensables

- 1. Être disponible pour venir aux cours individuels et collectifs prodigués chaque mois et accompagner quotidiennement le chien afin qu'il découvre différents environnements et situations.
- 2. Emmener progressivement le chiot dans tous les lieux publics (ville, centre commercial, gare, animalerie...); sans oublier les transports en commun à emprunter régulièrement (même si cela ne fait pas partie de votre quotidien).
- 3. Le chiot apprend progressivement à rester seul. Si vous travaillez, il faut avoir la possibilité de l'emmener avec vous.
- « Devenir famille d'accueil, c'est aussi s'engager en faveur du handicap visuel et soutenir la cause du chien guide d'aveugle. »

Pour toutes informations complémentaires, contactez le pôle pré-éducation au 01 64 06 73 82

À propos des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France

Depuis sa création en 1975, bénévoles, éducateurs et administrateurs de l'association des Chiens Guides d'Aveugles d'Ile-de-France travaillent main dans la main pour améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes déficientes visuelles. Depuis 44 ans, ce sont près de 520 chiens qui ont été éduqués avec bienveillance et remis gratuitement.

RECENSEMENT

Le recensement de la population s'est déroulé du 17 janvier au 23 février 2019 dans notre commune.

L'enquête portait sur 2051 adresses d'habitation ce qui représente 3658 logements.

Nous remercions les agents recenseurs pour leur excellent travail, la population gretzoise pour l'accueil réservé aux agents, l'équipe administrative de la ville pour la coordination et le suivi.

Les chiffres définitifs de population nous parviendront dans les mois à venir.

LE CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

a organisé sur deux jours une sortie dans la Baie de Somme.



Amiens et sa cathédrale Notre Dame et ses illuminations. Les hortillonnages, espace de 3 hectares d'anciens marais aménagés pour créer des champs utilisables pour la culture maraîchère. Visite de la citée souterraine de Naours. Cité entièrement creusée par la main de l'homme, composée de 28 galeries et 300 chambres, véritables souterrains refuges, les « muches » (cachettes) en Picard, découverte de l'Abbaye de Saint Riquier.

Direction vers le Crotoy pour un voyage en train à vapeur avec comme locomotive la « Béton Bazoches », Saint Valéry sur somme avec une Balade en bateau au cœur de l'estuaire de la somme, avec l'espoir de voir des phoques.

Et bien d'autres choses

Superbe sortie pour l'ensemble des participants. Les organiseurs du bureau du Club pensent faire un futur voyage dans une autre région.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



a municipalité a engagé la procédure de modification du P.L.U., afin de renforcer les règles d'urbanisme pour la préservation de notre environnement, en considération de la densification qui nous a été imposée dans le cadre du schéma directeur de la région lle de France.

Le dossier est consultable, aux services techniques/urbanisme 69 rue de Paris, aux jours et heures habituels d'ouverture, et le samedi matin ainsi que sur le site internet de la commune : www.gretz-armainvilliers.fr



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment choisi d'habiter à Gretz, nous nous réjouissons de vous y accueillir. Vous pouvez si vous le souhaitez participer à la matinée d'accueil du 19 octobre.

Bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie ou sur le site internet : www.gretz-armainvilliers.fr Rubrique : au quotidien – habiter



RAPPELS

SENS INTERDIT

Comme tous les autres véhicules, le vélo est soumis aux mêmes règles pour la circulation routière avec interdiction de prendre un sens interdit.

ARBORETUM DU VAL DES DAMES

Les heures d'ouverture : 7 heures – 21 heures

Merci de respecter ces horaires





INFORMATIONS SNCF

Cet été, nous poursuivons le prolongement de votre ligne vers l'ouest. Ces travaux nécessitent le rehaussement des voies en gare de Magenta et la préparation de la gare d'Haussmann - Saint-Lazare pour l'ouverture du tunnel.

DU 15 JUILLET AU 25 AOÛT, LES GARES DE MAGENTA ET HAUSSMANN - SAINT-LAZARE SERONT FERMÉES

Durant cette période, vos trains partiront et arriveront de Paris - Gare de l'Est. 1 RER sur 2 circulera du lundi au vendredi :

- De 6h30 à 9h30 en direction de Paris
- De 16h30 à 19h30 au départ de Paris Les trains de la ligne P de l'axe Coulommiers feront un arrêt en gare du Val de Fontenay



Comme tous les ans, le repas des anciens, de 70 ans et plus, se déroulera le dimanche 13 octobre.

Si vous êtes nés en 1949 ou avant, et que vous n'êtes pas encore connu des services du CCAS, venez-vous inscrire, muni d'une pièce d'identité, pour pouvoir participer aux festivités. Renseignements: 01.64.07.06.65

PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE

GARDONS NOS RUES ET NOS ESPACES PUBLICS PROPRES!

La propreté de notre ville est un sujet qui concerne chacun d'entre nous

Les Gretzois aiment voir leur rue, leur quartier, leur ville propres. Ils veulent profiter d'espaces publics agréables. Nous avons d'ailleurs mobilisé des moyens humains et matériels importants, à la hauteur de ces attentes bien légitimes. Parfois de simples petits gestes ou un changement des habitudes quotidiennes contribuent à améliorer notre cadre de vie. A chacun de nous de se sentir responsable. La ville est entre nos mains. Il ne tient qu'à soi de faire quelques pas pour jeter ses petits déchets. Pour des rues propres et agréables : papiers sales, chewing-gums, mégots de cigarettes, crachats, déjections canines... n'ont pas à atterrir sur le sol.

Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans un parc et pour que nos amis à 4 pattes soient acceptés et appréciés de tous, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal, des distributeurs de sacs canins sont repartis sur toute la commune.

Poubelles rentrées, trottoirs libérés - Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations.

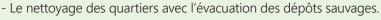
Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne la circulation des piétons. Ils sont contraints de s'engager sur la route, ce qui peut être dangereux.

Je sors mes poubelles et bacs le bon jour de collecte et je les rentre le jour même. Je sors les encombrants la veille du ramassage, pensez à respecter le jour défini qui est tous les premiers vendredis du mois, sinon vous pouvez être amendable.

L'entretien de la voie publique

Les agents municipaux œuvrent au quotidien à la propreté et à l'amélioration de votre cadre de vie. Leurs missions :

- Le balayage manuel (pelles, balais, pinces, brouettes et binettes), complété par un balayage mécanisé de l'ensemble de la ville (1 balayeuse de trottoirs), plus le passage régulier d'une bayeuse de rue (Sepur).
- Les opérations de nettoyage ponctuelles : en
- cas d'événementiels, les équipes réalisent un nettoyage avant et après.



VELIGO



Pour encourager les Franciliens à prendre leur vélo pour leurs déplacements quotidiens, lle-de-France Mobilités et SNCF Transilien poursuivent le déploiement d'espaces Véligo avec une nouvelle expérimentation de solutions de stationnement vélo sécurisées de petite capacité. Lancée au printemps,

l'expérimentation durera un an et aura lieu dans 9 gares d'Ile-de-France. Ces nouveaux abris Véligo offrent des places de stationnement vélo, allant de 5 à 14 places chacun. En gare de Gretz-Armainvilliers, il s'agit d'un abri photovoltaïque compact avec alimentation par panneaux, il est fermé, éclairé et sécurisé, bénéficiant de la vidéo protection Il comporte 12 places en double rack. Ouvert 24h/24, 7 jours/7, toute l'année, il est installé en face de l'escalier de la passerelle, près du quai n°1.

COMMENT S'ABONNER?

les clients doivent être munis d'un passe Navigo et souscrire un abonnement annuel de 20€ via le site dédié : http://veligo.transilien.com ou via le formulaire papier disponible en gare.

DERNIÈRES PÉALISATION

CREATION DE TROTTOIRS



RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ

des coursives extérieures de l'école Victor Hugo





REMPLACEMENT DES INTERPHONES:

école Leclerc et Travers

TRAITEMENT CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

au centre de loisirs, au stade Laumondé, au square et au parc du Val des Dames



NOUVEAU BRISE VUE AU CIMETIÈRE



Mise en place d'un

SYSTEME D'ARROSAGE

pour le terrain d'honneur au stade Lucien Laumondé





SPECTACLE ECOLE LECLERC MATERNELLE



CHORALE ECOLE LECLERC ELEMENTAIRE



KERMESSE GEORGES TRAVERS





SPECTACLE MATERNELLE GEORGES TRAVERS



ÉCOLE VICTOR HUGO



Dictionnaire et stylo-clé USB pour la rentrée sixième



ÉCOLE GEORGES TRAVERS



ÉCOLE LECLERC



LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Très belle matinée du 21 avril pour cette 21ème chasse aux œufs.

Un grand nombre d'enfants Gretzois mais aussi des villes avoisinantes et même de plus loin sont venus au Parc du Val des Dames , des animations pour chaque tranche d'âge:

- Les petits devaient chercher les œufs
- Les moyens jouaient afin de « gagner » les œufs
- Les grands devaient réfléchir en jouant à la tête et les jambes, pour la tête le thème était la forêt et l'Astronomie.
- L'atelier maquillage a été très sollicité, merci aux bénévoles « maquilleuses » Le Parc « vivait », avec la joie des enfants, la satisfaction des parents ; en présence de la Poule, du Poussin et du Lapin venus spécialement pour cette « fête » de Pâques.









e premier et quatre juin, deux tournois, deux challenges Alain GUEDO et Lionel SAVIGNY, deux bénévoles partis trop tôt.

Tournois organisés pour les plus jeunes de U8 à U11.



LES COMMÉMMORATIONS

8 MAI, la victoire des Alliés, en 1945, sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

avec la participation des élèves de l'école Leclerc

28 avril - Hommage aux déportés

18 JUIN - L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres.













5^{èME} FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE :

rganisé cette année par la Maison de la Culture et des Loisirs en partenariat avec la Municipalité de Gretz, le 5ème Festival de la Bande Dessinée s'est déroulé les 18 et 19 mai 2019. Cette manifestation se déroule tous les 2 ans et permet de réunir 25 auteurs et illustrateurs. Jo HELL en était l'invité d'honneur. Pour cette occasion, les dessins d'initiation à la Bande Dessinée réalisés par près de 200 élèves des classes de CM1 et CM2 ainsi que les travaux très remarquables des jeunes artistes de l'Accueil Jeunesse ont été présentés au public. En récompense de cette exposition des Bandes Dessinées ont été offertes aux bibliothèques des écoles et à l'Accueil Jeunesse.

Durant ces 2 jours, les visiteursamateurs-de-bulles ont pu rencontrer, faire connaissance, discuter et recueillir des autographes auprès les auteurs.

Pour encourager les auteurs, la MCL et les partenaires du Festival ont organisé un concours de dessin qui a été remporté par AGATHE, auteure de mangas.

L'ÉCOUTE GRETZOISE / N°121 JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2019

NOCES DE DIAMANT : MADAME ET MONSIEUR ÉMILIENNE ET PAUL DE BIASI

ariés le 6 juin 1959, ici même, à la Mairie de Gretz-Armainvilliers par Monsieur Maurice PERRIN, Maire de l'époque. Madame est la dernière d'une fratrie de sept, les THIERY. Elle est née au 4 allée du Clos, à Gretz. Elle a exercé plusieurs métiers, aide-épicière dans un magasin rue de Paris, couturière et enfin ouvrière chez OURY. Monsieur est né à FONTENAY-TRESIGNY, il a un petit frère et une sœur aînée. Chaudronnier-

soudeur, il est arrivé en octobre 1971 à la Mairie de GRETZ. Il est parmi ceux qui ont œuvré et travaillé pour le développement de notre ville. Le bonheur d'Émilienne et Paule se concrétise à la naissance de leur fille Chantal-Danielle en 1964, qui leur a donné un petit-fils Quentin. Aujourd'hui, une nouvelle joie, la fierté d'être arrière-grands-parents d'un petit Théo. Emilienne a transmis à Paul, dit Paulo, le goût de la couture et de la broderie, par ailleurs il aime construire des maquettes. Emilienne, elle fait de la couture et tricote. Ils ont également en commun les promenades et les sorties.

Tous nos vœux de poursuite de santé et de bonheur.





FÊTE DE LA SAINT JEAN

C'est accompagné par Gretz Harmony et d'une danseuse sur échasses que la retraite aux flambeaux est arrivée place du Mesnil où l'attendait les traditionnels feux de la Saint Jean et la fête foraine.









FÊTE DE LA MUSIQUE 3 STYLES

21 juin

DÉCOUVRIR LA CULTURE TECHNO-UNDERGROUND

Au parc du val des Dames



Le 23 juin

SPÉCIAL ENFANTS

danses, jeux et chants pour un après-midi sur le thème de la musique.



22 juin à la MCL

LES 50 ANS DE WOODSTOCK

Du concert de Jimi Hendrix au petit matin au légendaire show de Joan Baez sous la pluie, Woodstock restera à jamais le festival le plus marquant de la culture hippie des années 1960.

50 ans plus tard, les meilleurs titres sont repris durant cette soirée beaucoup moins hippie, mais avec des spectateurs toujours émus, chantants et pour certains dansants.







CONCERTS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

uatre concerts pour terminer la saison. Du baroque, des chorales, un concert et les rituelles auditions.



GALA DE DANSE DE LA MCL

'e sont 120 danseurs et danseuses, dont les plus jeunes ont quatre ans, qui nous ont offert un spectacle de qualité, les 29 et 30 juin.











ZOOM SPORTIF



e club de Vovinam Viet Vo Dao de Gretz-Tournan, connu aussi sous le nom de BAY LONG, a connu une belle saison 2018-2019 pour ses petits compétiteurs en herbe...

En effet, c'est entrainements après entrainements que les efforts de ses graines de champions âgés de 4 à 11 ans ont porté leurs fruits lors des dernières compétitions départementales et nationales.

Un beau palmarès pour ce club qui mérite que l'on revienne sur son histoire en quelques lignes.

Le club de BAY LONG (Bay Long signifiant « dragon virevoltant » en vietnamien) existe depuis déjà plusieurs décennies. Il a été repris en 2010 par Patrick, professeur, et rejoint par Pierre, également professeur en 2011.

Une section d'adultes qui a connu son lot de champion dès 2012 avec un vice-champion de France et également deux 3ème places en combat. De belles performances qui se sont vu confirmées en 2013 avec une 3ème place aux championnats de France combat de Vo Tu Do. En 2014 arrive la consécration avec le titre de

Champion de France de Vo Tu Do, suivi en 2015 de la place de vice-champion de France combat.

Le club a commencé à élargir ses créneaux aux cours pour enfants, au départ à partir de 6 ans. Puis, une nouvelle section a récemment vu le jour. Puisque depuis 2017, le club a ouvert une section de BABY VOVINAM réservée aux enfants de 3 à 6 ans.

Une section qui a connu un franc succès auprès de ce jeune public puisqu'en moins de 2 ans, celle-ci a vu son nombre d'adhérents doubler. Et plus encore, a vu l'émergence de tout jeunes compétiteurs âgés d'à peine 4 ans!

Ainsi la nouvelle génération est en marche...

Revenons-en d'ailleurs au palmarès en hommage à nos fiers représentants de Gretz- Tournan :

Lors de la compétition départementale Van Hoa, qui s'est déroulée à Ozoir le 13 et 14 avril 2019. Le club a remporté 8 médailles

La coupe de France qui s'est déroulée le 18 et 19 mai à Paris a permis de confirmer certaines performances. Les compétiteurs ont pu se frotter aux meilleurs pratiquants de la discipline, venus de toute la France.

Le club de Bay Long compte donc désormais dans ses rangs 2 vice-championnes de France.

Ayana a ainsi terminée sur la 2ème marche du podium pour le Nhap Mon Quyen, catégorie pupille. Shany terminera également à la 2ème place, pour le demi-Nhap Mon Quyen, toujours surclassée dans la catégorie poussin.

Pour informations, les cours de Vovinam ont lieu :

- le samedi de 10h30 à 12h, au Dojo de la Marsange à Tournan en Brie.
- le mardi de 17h30 à 19h, au Dojo de GRETZ
- BABY VOVINAM le vendredi de 17h45 à 18h30, au Dojo de Gretz
- cours adultes, le mercredi soir de 21h à 22h30 à Gretz Arminvilliers

Pour tout renseignement, merci de contacter Patrick au 06 11 70 33 14

SCGT FOOTBALL

'équipe première remporte le championnat de division 1 et se dirige vers le championnat régionale. Bravo aux joueurs et à leur entraîneur Sébastien Debuschere.



L'équipe U 19 remporte largement le championnat de division 2 avec que des victoires et se propulse vers la division 1. L'entraineur est Roger Mendy, félicitations.



TENNIS DE TABLE

Du côté du Tennis de Table, ce sont 3 équipes engagées en championnat de France dont une qui monte en pré régional.

Une autre de nos équipes engagées en Ufolep s'incline en finale départementale. Une saison satisfaisante pour cette section de 63 adhérents, enfants et adultes.





LES 30 ANS DU BADMINTON

La section badminton célèbre ses 30 années d'existence ! Ce fut l'occasion de réunir adhérents et bénévoles pour les fêter tous ensemble !

Ce fut également un moment d'intense émotion, Monsieur Jean Pierre Pissis, président actuel, a laissé sa place à Guillaume ZIEGER. Beaucoup d'applaudissements et de remerciements.

Bravo Monsieur pour avoir été présent ces trente dernières années, pour avoir organiser et développer cette section.
Encore MERCI.



EXPRESSIONS POLITIQUES

UNION GRETZOISE

La canicule a déjà été présente au mois de juin et elle s'annonce au rendez-vous pendant la période des vacances. En cette période, le CCAS est à disposition pour tous ceux qui risquent de souffrir de cet évènement et qui se retrouvent isolés. Il est aussi un conseil pour les informations utiles. Nous comptons aussi sur votre solidarité vis-à-vis des personnes âgées et des plus précaires. Merci

CHANGEONS GRETZ

Expression politique non parvenue.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

D'AVRIL À JUIN 2019

Avril

Matteo FIRIDOLFI Hélio DA CRUZ LOPES Luna FROMENTIN LIMAGE Shedi BENAHMED

Mai

Ilona FERREIRA Yzaak MARQUES SANTOS Enea GERARDO SILVA Maëly LAFONTAINE Clara AVISSE

Juin

Olivio GONZALEZ ALDEA Rawnar EL HADJ ABAKAR Maï-Li BARBOSA Lou MADELAINE BEN NASR Mathis ESTRIDGE LAURENT Elyan BOUZIANE Siegfried TOURNANT

MARIAGES

D'AVRIL À JUIN 2019

Avril

Wandrille PAROW et Mélanie KETELS Nicolas MICHAUD et Julie LANNUZEL Uriel MALONGA et Sonia NARDIN Cédric PARREIRA et Sonia MARQUES Renaud GICQUEL et Emilie DAGUET

Mai

Nicolas VASSEUR et Anne-Sophie JOLLY

Juin

Michaël MÉNARD et Laura MOUTARD Lucas CHATRAIN et Céline VANDEPUTTE Arnaud DELATOUR et Vanessa COULOUVRAT Stéphane SCALL et Angélique BONNET Matthieu PECORELLA et Laëtitia OUALI Fatos BEQIRI et Lirilinda RASHICA Jérémy DROUET et Célia GRUET-MASSON

DÉCÈS

D'AVRIL À JUIN 2019

Avril

Amparo RAMIREZ CRISTOBAL Emilia DA SILVA MARQUES Marie HEISLER née EIGELTHINGER Francisco LEAL LUIS Yvette HIET née DUHAMEL Louis SALTEL Jeanne BASSIN Née GERBENNE

Mai

Carol SUSANNA-FRANCÈS Thuraisamy SRIKHANTHAN Fatma BOUARICH née MELALIH Simone LAMOTTE PAUFLER Clément

Juin

Candida MOREIRA née VIEIRA TAVARES Hélène STERN née SERRE Claude HAEUSLER Jean BOUVART

EXPERTISE COMPTABLE

34, rue de Paris 77220 Gretz - Armanvilliers <mark>- 01 64 40 40 93</mark>

WWW.PAGNY-ASSOCIES





AUDIT / CAC

GESTION

RESSOURCES HUMAINES

JURIDIQUE

FORMATION



70 collaborateurs.
Gretz-Armainvilliers,
Serris,
Meaux,
Chelles-Brou,
Champs-sur-Marne,
Coulommiers

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations Tous corps d'état

SARL BORLIDO

5 avenue des Violettes 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS Fax : 01 64 42 06 67

Tél.: 01 64 25 30 35



Fondée en 198



- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
 - ROUTE VRD
- PRODUITS ET REVÊTEMENTS SPECIAUX
 - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

AGENCE DE SEINE ET MARNE NORD : ZAC du Bel Air - Rue Charles Cordier 77164 Ferrières en Brie Tél.: 01 64 76 30 20 - Fax: 01 64 66 82 39

Route de Barcy - 77122 Monthyon Tél. : 01 64 36 54 44 - Fax : 01 64 36 26 22



25 boulevard Victor Hugo **GRETZ ARMAINVILLIERS**

LeDRIVE Intermarche















HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h - 19h20 Vendredi 9h - 19h40 | Dimanche 9h - 12h20

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE